

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Février 2019

Convocation du 30 janvier 2019

Présents : Madame BEILLARD, Madame RAVENEAU, Monsieur CHAPEAU, Mesdames COUET, LAURENT, BONIN, Messieurs BOSSIS, DELAUNAY, LHUILLIER, GROLEAU, PIAU, ROUSSIASSE.

Excusées : Mesdames BAUDRY, PICHONNEAU.

Pouvoir : Madame PICHONNEAU à Madame BEILLARD

Secrétaire de séance : Monsieur CHAPEAU.

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 8 janvier 2019.

Etude des subventions 2019

Le conseil municipal a étudié les demandes pour l'année 2019.

Reversement à la CASVL excédent 2017 Assainissement

Le conseil municipal accepte de reverser à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire les résultats 2017 du budget annexe assainissement de la commune moins les restes à recouvrer des redevances d'assainissement soit un montant de 277 158,11 €.

Emprunt travaux église

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation d'un emprunt afin de financer les travaux.

Coût scolarisation enfant classe « Ulis »

Le conseil municipal accepte la participation aux frais de scolarité en classe ULIS, d'un montant de 344,50 € pour un enfant de la commune.

DPU

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur l'immeuble situé 7, place du monument.

Dénomination des voies

Le conseil municipal entérine le travail de la dénomination des voies par la commission et approuve les noms retenus.

Questions diverses

Pays d'art et d'histoire : L'Agglomération Saumur Val de Loire s'engage dans la labellisation « Pays d'art et d'histoire ». Un comité de pilotage composé d'élus du territoire a été constitué. De la même manière, pour faire vivre ce projet, il convient de constituer un comité technique comprenant des personnes ayant une bonne connaissance des atouts patrimoniaux des différents secteurs de l'agglomération. Il est demandé de désigner un ou deux référents pour représenter les trois communes de Courléon – Vernantes et Vernoil-le-Fourrier.

Grand débat national : Madame le Maire informe le conseil municipal des dates des réunions organisées à l'initiative de Monsieur TAUGOURDEAU Jean-Charles, député. Ces dates sont affichées en mairie.